

LASSEUBE

Site municipal d'information : <http://www.lasseube.fr>



Le Conseil municipal vous informe ...

MAI 2018

CLUB SECONDE JEUNESSE

Le Mercredi 9 mai à 14h15, concours de belote, loto, goûter.

Le Mercredi 16 mai à 9h, réunion de secteur à Bosdarros.

Le Mercredi 23 mai à 14h15, concours de belote, loto, goûter.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30.

En cas d'urgence, téléphoner au Maire :

06 12 73 29 60

MINI Z CLUB 64

Club de modélisme de voitures radio commandées.

Le dimanche 20 mai 2018, de 9 h à 19 h à la Maison pour tous. **Tel : 07.81.93.31.45.**

<http://minizclub64.wordpress.com/>

« LES COPAINS DE TITINE »

Lasseube le Samedi 12 mai 2018

Au-delà de la passion de remettre en état nos anciennes voitures et de préserver ce patrimoine, nous aimons nous balader 1 fois par mois et partager notre passion tous les 4^{ème} dimanche du mois sur ORTHEZ.

Le samedi 12 Mai, nos copains de BLAYE viennent visiter notre belle région au travers d'une balade dans le Vignoble du Jurançon. Nous avons décidé de faire une halte le midi pour pique-niquer au Marché couvert de LASSEUBE; moment durant lequel la bande vous invite **entre 13h00 et 15h00** à échanger sur sa passion.

www.les-copains-de-titine.com

COMMEMORATION DU 08 MAI 1945 LASSEUBE - MARDI 8 MAI 2018

11 h - Temps de prière en l'église Sainte Catherine,
11h 45 - Cérémonie au Monument aux Morts,
12h - Vin d'honneur offert par la municipalité,
12h45 Repas des Anciens Combattants et sympathisants organisé par la FNACA à l'Auberge de la Promenade. En matinée vente du bleuet de France sur la voie publique au profit des œuvres sociales du Monde Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

Le bon citoyen...

Extrait du règlement sanitaire départemental

Article 99: Propreté des voies et des espaces publics (...)

Article 99-6: Animaux

Il est interdit de laisser vaquer les animaux domestiques dans les rues, sur les places et autres points de la voie publique ainsi que dans les halles et marchés.

Il est interdit d'abandonner des animaux sur la voie publique ainsi que dans les parcs ou jardins.

Les chiens ne peuvent circuler sur la voie publique en zone urbaine autant qu'ils sont tenus en laisse.

RECENSEMENT MILITAIRE EN MAIRIE

Les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans doivent obligatoirement se faire recenser en Mairie à leur date d'anniversaire :

- Nés en janvier, février ou mars : recensement au plus tard le 31 mars.
- Nés en avril, mai ou juin : recensement au plus tard le 30 juin.
- Nés en juillet, août ou septembre : recensement au plus tard le 30 septembre.
- Nés en octobre, novembre ou décembre : recensement au plus tard le 31 décembre.

Pièces à présenter : carte d'identité et livret de famille.



Infos... MAI 2018...

LA PASSEM – Une course pour la “Lenga nosta”

Courir pour transmettre la langue. L'association Ligams organise la première “PASSEM”, course-relais à travers le Béarn du 25 au 27 mai 2018.

Tout le monde peut soutenir cet événement en participant aux animations, en courant, ou en achetant des kilomètres, à raison de 100€ l'unité.

Entreprises, associations ou particuliers peuvent acheter un km, individuellement ou en se regroupant, et courir autant de km qu'ils le souhaitent !

et chacun pourra prendre le départ en famille, entre amis, collègues, déguisés, en vélo ou en roller, ce qui laisse présager de bons moments de partage.

400 km de relais: La Passem partira de Bidache le vendredi 25 mai à 14 h, **passera par Lasseube le Samedi 26 mai à 5h30 du matin** et arrivera à PAU le dimanche 27 mai à 14 h.

Pour participer à l'achat du km des “Lasseubo(es)”, vous pouvez déposer votre contribution dans les caisses ouvertes chez Isa Loustau ou chez Massaly.

Programme à Lasseube:

Vendredi 25 mai 2018 18h à 19h30 Chants et danses avec les Passerons

Bal avec les élèves de l'école de musique intercommunale Cantèra chez Massaly

Tous les détails sur le site: www.lapassem.com

Renseignements à seuветons@gmail.com ou au 0615735455

ATOUT JEUNE FAMILLE

Atout Jeune Famille propose un atelier photo sur le thème : « Patrimoine et visage de mon village. »

Cet atelier est ouvert à tous avec une priorité à un public familial, parents et enfants ou grands-parents et petits enfants. **A partir du mercredi 16 mai de 16h à 18h** au local d'Atout Jeune Famille derrière la Mairie. Il comportera 6 séances les mercredis de 16h à 18h du 16 mai au 20 juin et s'achèvera par une exposition le vendredi 29 juin. **Programme** : Présentation du projet et choix des thèmes : 1 séance. Comment marche un appareil photo : réglages, distance, etc... : 1 séance. Prise de photos sur site : photographie de monuments ou de personnages Lasseubo(s) : 2 ou 3 séances. Traitement des photos avec un logiciel simple : 1 ou 2 séances. **Tout ceci se fera en présence de May-Line Harandsoy, photographe professionnelle.** Pour les enfants à partir de 6 ans. Adhésion familiale obligatoire à Atout Jeune Famille (8€). Prix du stage : 20€ par personne ou 30€ par famille. Chacun récupérera sa photo après l'exposition. Nombre de places limitées. **Inscriptions courant avril au 06.27.73.36.99.**

Le coin des petits : lieu de rencontre entre générations proposé aux parents d'enfants de 0 à 3 ans. Tous les **mardis matin à la MARPA de 8h45 à 10h30**. C'est un lieu d'éveil pour les tout petits, jeux chants, musique. Une fois par mois, Sara Brenier, animatrice musicale formée à la musique chez les tout petits intervient pour animer la séance. Ce sera le 24 avril. **Renseignements au 06.27.73.36.99.**

Devant la généralisation des déclarations de revenus sur internet, **Atout Jeune Famille propose une aide aux personnes n'ayant pas d'accès Internet.** Ces permanences seront assurées par Madame DELANGE, responsable de l'association et auront lieu les mardis après-midi **sur rendez-vous**, en téléphonant au **06.27.73.36.99**. Le respect de la confidentialité sera assuré.

DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE

Depuis le 15 mars 2017, les mairies de domicile ne font plus la réception des demandes de cartes nationales d'identité.

Seules les mairies alentours suivantes sont équipées d'un dispositif de recueil des demandes de CNI vers lesquelles vous pourrez effectuer cette démarche : **Arudy, Gan, Monein, Oloron Sainte Marie, Pau ...**